



ÉLECTIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU FCPE ACTIONS EDF

Situation financière d'EDF : vous avez votre mot à dire !

Malgré l'endettement d'EDF et des investissements colossaux prévus dans les années à venir, l'État continue de privilégier une politique contraire aux intérêts de l'entreprise. Cette stratégie empêche tout retour sur investissement pour les actionnaires salariés et retraités.

La dette, un choix de l'État

EDF est depuis quelques années dans une situation financière fragile, dont la responsabilité incombe pour l'essentiel à son actionnaire principal, l'État : évolutions tarifaires ne reflétant pas celles des coûts de production, investissements hasardeux et destructeurs de valeur, financement de la politique d'investissement par la dette.

EDF, endettée aujourd'hui à plus de 30 milliards, a versé depuis plus de dix ans, à la demande de son premier actionnaire, plusieurs dizaines de milliards de dividendes. Cette stratégie court-termiste n'a pas permis de constituer une capacité financière suffisante qu'exige pourtant une stratégie de long terme pour le secteur de l'énergie.

Sous la pression des élus CFE Énergies soutenue par l'UNSA, l'État a fini par accepter de recevoir son dividende en actions, pour éviter de mettre l'entreprise en péril.

Les élus CFE Énergies soutenus par l'UNSA défendront le maintien de cette décision afin de **donner plus de marge à l'entreprise et pérenniser un juste dividende aux salariés et retraités actionnaires.**

Les paradoxes de l'État actionnaire

Après avoir asséché les finances d'EDF, l'État lui a imposé le rachat d'AREVA NP dans le cadre de son sauvetage, demandé le financement en fonds propres du projet Hinkley Point, exposant ainsi l'entreprise à tous les risques, et exigé la fermeture dogmatique de Fessenheim, sans mettre en place les mécanismes de régulation adaptés.

Grand carénage, nouveau nucléaire, plan solaire, plan stockage, plan de mobilité électrique...il est plus que jamais nécessaire que l'actionnaire majoritaire donne à l'entreprise les moyens de ses ambitions, dans l'intérêt de tous, actionnaires et salariés.

Aux côtés des actionnaires-salariés, les élus de la CFE Énergies, soutenus par l'UNSA feront entendre la voix du bon sens et combattront toute logique contraire aux intérêts de long terme de l'entreprise en défendant son avenir.

Des décisions structurelles sont imminentes, ne laissez pas l'État décider seul de l'avenir de l'entreprise. L'actionnaire salarié doit être au cœur des décisions en faisant entendre sa voix.

Du 27 novembre au 10 décembre 2018 (avant 10h)

VOTEZ POUR LES REPRÉSENTANTS SALARIÉS
DE LA LISTE CFE ÉNERGIES SOUTENUE PAR L'UNSA

